

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE

de l'AGTP - 23 mars 1991 -

Salle du Faubourg

Le Président L. Gattlen ouvre la séance à 14 h.35 en saluant les 62 personnes présentes, et tout particulièrement M. Georges HYVERNAT, Vice-Président de la Fédération française de la Randonnée Pédestre et Président de CODERANDO (Comité Départemental Randonnée Savoie + Dauphiné), et Madame. Il cite une vingtaine de membres et représentants de communes excusés. Quant au Comité, il est au complet, soit :

L. Gattlen, Président - R. Schneider, Vice-président - R. Collet, Chef technique - S. Laplanche, Trésorière - J. Sottini, Responsable des courses - M.-L. Hones, Responsable des P-V - S. Gauthier, Membre adjoint.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du P-V. de l'A-G. du 31.3.1990
2. Rapport du Comité
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Discussion et vote sur ces comptes
5. Elections
6. Propositions individuelles
7. Divers.

L'Assemblée Générale ayant été convoquée dans les délais et l'ordre du jour étant adopté, l'assemblée peut délibérer valablement.

1. Le P-V. 1990 ayant été expédié avec la convocation à chaque membre, l'assistance accepte que le Président ne le lise pas. Aucune remarque n'est faite sur le contenu de ce P-V., qui est donc approuvé.
2. Le Président lit le rapport du Comité concernant l'exercice 90/91 et le complète par quelques commentaires explicatifs. Il signale, en outre, que la Salle du Faubourg a dû être louée, cette année (frs 170.--), alors qu'auparavant elle était prêtée gratuitement.

J. Sottini lit son rapport d'activités : L'année 1990 fut exceptionnelle au point de vue météo. Sur 36 courses, seules 2 ont dû être annulées. La fréquentation fut bonne, en moyenne. Aucun accident grave à déplorer (à part deux participantes au séjour en Corse, légèrement blessées).

La carte journalière CFF a été utilisée fréquemment car moins coûteuse que le billet collectif.

J. Sottini recommande une lecture attentive des consignes (couleur caramel) annexées au programme général.

Elle remercie chefs et adjoints pour leur engagement désintéressé et signale la démission de quatre d'entre eux - qui "rentrent dans le rang" en tant que simples participants - mais aussi l'arrivée spontanée de deux nouveaux guides.

3. Comptes et Budget ont été remis aux membres. L. Gattlen précise toutefois que les frais d'administration du budget 90, soit frs 4'000.--, ont largement dépassé les prévisions puisqu'ils s'élèvent à frs 8'000.--. (Tarifs postaux etc.)

Mme DELUC lit le rapport des vérificateurs de comptes, approuvé par applaudissements.

4. Sur demande d'un membre, L. Gattlen explique et commente la forte augmentation des frais administratifs, p.ex. le tarif postal pour circulaires est passé de 25 cts à 40 cts ; les frais d'économat, d'impression etc. ont également augmenté.

Les comptes sont acceptés par vote à main levée.

5. S. Laplanche est réélue trésorière par applaudissements.

Les vérificateurs suivants sont nommés :

Aileen SCHORER	1er vérif.
Anne GROSSAUER	2ème "
Philippe REVERDIN	1er suppléant
Astrid KUNG	2ème "

6. Aucune proposition individuelle n'est présentée.

7. L. Gattlen lit une lettre du nouveau Président de l'AVSTP concernant une course populaire entre Verbier et la Grande-Dixence le 1er août, à laquelle il invite les membres de l'AGTP à participer.

J. Sottini signale quelques modifications dans les courses.

M. Vaudaux avise que la course du 12.5.91 peut, le cas échéant, être raccourcie en prenant le bus (3/4 d'h. de moins).

S. Laplanche fait remarquer qu'à ce jour, 103 personnes n'ont pas encore payé leur cotisation 91. Dernier délai : 15 avril.

La séance est levée à 15 h.30. Le Président invite l'assemblée à se rendre au café d'en face pour une verrée offerte par l'AGTP.

Le Président :

La secrétaire :

L. Gattlen

M.-L. Hones